

LA GAZETTE

de **LUDES le Coquet**

N° 41 - JUIN 2008



2ème question



A quel endroit peut-on voir cette sculpture ?

Informations pratiques

Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi	de 16h30 à 18h
Mercredi	de 9h30 à 11h30
Jeudi	de 17h à 18h30
Vendredi	de 15h30 à 17h

Heures d'ouverture de la déchèterie de Rilly :

Mardi	de 9h à 12h
Mercredi	de 9h à 12h
Jeudi	de 9h à 12h
Vendredi	de 14h à 18h
Samedi	de 9h à 12h

Heures d'ouverture de la déchèterie de Sillery :

Mardi	de 14h à 18h
Mercredi	de 9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi	de 14h à 18h
Vendredi	de 14h à 18h
Samedi	de 14h à 18h



Site internet de la commune
Nouvelle adresse :
<http://ludes.ccvmr.com>

N'oubliez pas de nous faire connaître votre adresse courriel afin de profiter d'infos rapides

Dans ce numéro :

<i>Ludes en Fêtes</i>	1
<i>La solution de l'énigme I</i>	2
<i>Halte Garderie « Premiers Pas »</i>	2
<i>La Luyate</i>	3
<i>Divers articles</i>	3
<i>Un article de Nicolas</i>	4
<i>Société de Tir</i>	4

Ludes en Fêtes

GROTTE DE HAN 8 JUIN 2008

C'est une agréable journée qu'ont passé les 35 participants à la sortie des grottes de Han ce dernier dimanche, journée ensoleillée et riche en découvertes. Celle ci a débuté avec la réserve d'animaux sauvages qui a conquis petits et grands ; après déjeuner, nous nous sommes rendus par le tram centenaire dans les célèbres grottes sur un parcours de 3 Km avec au programme : les explications d'un guide, un mini spectacle de sons et lumières et la sortie en barque. Enfin, avant de reprendre la route, nous avons eu accès à un musée nous permettant d'en savoir un peu plus sur l'histoire de ces grottes et de ramener quelques souvenirs sur cette sortie à Han sur Less...

En conclusion, dommage pour ceux qui n'ont pas pu assister à cette sortie, et merci à Ludes en fêtes d'avoir organisé ce voyage et participé à une partie du financement.

Les démarcheurs

Les démarcheurs qui font du porte à porte pour vous proposer leurs marchandises ou leur bonne parole, ne sont jamais envoyés par la Mairie ou par le Maire. Certains peuvent obtenir l'autorisation de passer dans la commune (ex. : les aveugles, les handicapés, ...) mais après que nous ayons vérifié leur identité et leur accréditation.

Les tuileries

Afin d'aménager une vitrine exposant les travaux des tuiliers et briquetiers de Ludes, pouvez-vous nous confier quelques pièces caractéristiques : tuile marquée avec un nom de famille de Ludes, une brique avec les mêmes signes, une canalisation en terre cuite ayant servi à transporter l'eau des sources vers les maisons, etc...



La solution de l'énigme précédente



Halte Garderie « Premiers Pas »

Président : Fernand FAYOLA

La halte garderie fonctionne toujours bien, les besoins de garde sont constants. La plus grosse difficulté est le renouvellement des contrats aidés.

Rappel des priorités d'inscription :

1° - être résidant d'une commune qui participe au fonctionnement de l'association (Ludes, Mailly-Champagne, Rilly la Montagne, Chigny les Roses et Ville en Selve)

2° - l'accueil est élargi aux petits enfants des grands parents des communes précitées.

3° - il est permis aux parents travaillant dans une de ces cinq communes de bénéficier de ce mode de garde en fonction des places disponibles.

La priorité est donnée aux parents réservant 5 jours, puis 4 jours, etc ...

Ne pas oublier de s'inscrire sur la liste d'attente dès le début de la grossesse : le planning des inscriptions étant effectué fin mai début juin.

L'agrément est de 25 enfants en même temps : nous ne pouvons dépasser ce chiffre.

Nombre d'enfants inscrits en mai 2008 :

Ludes : 15 enfants en accueil régulier et 6 en accueil occasionnel.

Mailly-Champagne : 9 en accueil régulier et 3 en accueil occasionnel.

Ville en Selve : 1 en accueil régulier et 1 en accueil occasionnel.

Rilly la Montagne : 6 en accueil régulier et 4 en accueil occasionnel.

Chigny les Roses : 4 en accueil occasionnel.

Le budget de l'association s'équilibre en recettes et dépenses à 218259 € pour 2007.

Chorale « La Luyate »

La chorale La Luyate a fêté en mars 2008 son 15ème anniversaire. Elle réunit actuellement 22 choristes, hommes et femmes de Ludes et des villages environnants.

Tous se retrouvent pour la répétition hebdomadaire du mardi de 20 h 30 à 22 h à la salle des fêtes de Ludes. La bonne humeur et la convivialité sont au rendez-vous, ces répétitions étant l'occasion de se retrouver pour des échanges amicaux, mais aussi pour le plaisir de chanter et d'étoffer notre répertoire, composé essentiellement de variétés contemporaines et d'oeuvres plus classiques.

Si vous êtes tentés par l'expérience, venez nous rejoindre, que vous soyez hommes ou femmes.

A très bientôt au sein de la Luyate.



Rappel

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Enfin nous rappelons que les trottoirs ne sont pas des **crotoirs**. Les propriétaires indéclicats sont priés de ramasser ce que leurs animaux ont perdu ...



Nous recherchons

Dans le cadre du Chemin des Crèches, nous prévoyons d'organiser une exposition de crèches. Si, dans votre grenier, vous avez oublié une crèche, pouvez-vous nous la confier. Nous la refferons vivre les week-ends des 13, 14 et 20, 21 décembre prochains.

Plan canicule

Dans le cadre du dispositif de la lutte contre la canicule, la mairie doit pouvoir recenser les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes handicapées susceptibles d'être affectées par les effets de la chaleur. Si vous désirez être aidé(e), nous vous invitons à vous inscrire auprès du secrétariat de mairie. En cas de non réponse, nous considérons que vous ne souhaitez pas être aidé(e).

Petites annonces

Si vous souhaitez vendre du matériel ou des objets, ou que vous en recherchez, vous pouvez faire paraître une annonce sur le site internet de la commune. Un habitant peut être intéressé ou même votre voisin. L'annonce est gratuite. C'est un service rendu aux habitants.

LES MATÉRIAUX ÉCOLOGIQUES, UN AVENIR POUR NOS VILLAGES

(Un article de Nicolas Rulland)

Dans beaucoup de métiers, on trouve un aspect écologique. C'est une notion récente que l'homme commence à prendre en considération.

Dans notre vignoble, des expérimentations sont menées (l'enherbement, le tri et le traitement de nos emballages, le stockage des aignes, la récupération et le traitement des eaux de rinçage liées aux sulfatages ainsi que les eaux des pressoirs et des cuveries.

Des études et réalisations ont été effectuées par bassin de lagunage et épuration à l'aide de roseaux ou de bambous.

Au quotidien, j'ai pu constaté combien de personnes sont sensibles aux économies d'énergies. Nous devons encore aller plus loin, construire avec des matériaux écologiques.

Le confort que l'occupant attend et le respect de l'environnement permettent d'allier tradition et technique de pointe faisant largement appel aux principes de l'architecture.

Des normes sont mises en place :

- HQE (haute qualité environnementale),
- RT 2005 (2010) (Réglementation thermique) doit s'appliquer progressivement.

Ces normes amèneront nos bâtiments à une relation harmonieuse avec l'environnement, le choix intégré des procédés et produits de construction, gestion des énergies, qualité sanitaire des espaces.

Un projet de construction devra répondre à :

- un aspect fonctionnel (habitation, remise de matériel, cellier, bâtiment de pressurage, école).

Tous les matériaux écologiques peuvent s'adapter à ces derniers comme la brique de terre cuite, le béton et enduit de chanvre, l'enduit de chaux et de plâtre, le bois ...

- un aspect technique notamment :

l'isolation par l'extérieur, les vitrages adaptés, le plancher chauffant, l'aération adaptée, le chauffe-eau solaire, la géothermie, le puit canadien, la récupération de nos eaux de pluie...ceci dans le but du développement durable et du recyclage de nos déchets de construction.

Au sommet de Johannesburg, le discours des présidents allait dans ce sens « Utiliser des matériaux écologiques, c'est être des défenseurs de l'environnement »

Société de Tir de Ludes

Quoi de neuf ! ... Notre 32ème Concours International de Pâques a une nouvelle fois remporté un vif succès (avec la généreuse contribution des viticulteurs et négociants champenois), et cela malgré un temps exécrable : 5 cm de neige le lundi 24 mars au matin, et un parking rendu boueux à souhait par le début des travaux de l'extension du stand de tir.

Aujourd'hui, le 6 juin 2008, les travaux du gros œuvre et de la première tranche intérieure sont terminés, mais il nous reste quelques aménagements extérieurs à réaliser.

Nous espérons pouvoir, lors des deux demies journées « Portes Ouvertes » des 21 et 22 juin prochains, vous présenter l'ensemble de nos équipements.

Venez nombreux nous y rendre visite et découvrir les diverses activités de notre club, encore mal connues du grand public.

Nos sociétaires ont participé aux championnats départementaux 2008 et ont dignement représenté notre club :

Carabine 50 m	:	1ère	Colette MENU en D2
		1er	Gilbert MENU en S3
Pistolet Standard 25 m :		3ème	Francis BRUN en S3